

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2455

28 – EURE-ET-LOIR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Jugement d'ouverture

Date : 26 mars 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

352 774 095 RCS Chartres.

AMAGRI.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Enseigne : Marques Agram Oscagri Agrimoinscher.

Activité : -toutes entreprises commerciales ou industrielles se rapportant à la construction mécanique, par fabrication, négoce, commission, représentation, importation, exportation, et notamment à tous matériels destinés à l'agriculture, engins de traction, en ce compris la mise au point, la transformation, l'équipement de tous matériels et appareils ; -la prise et l'acquisition de tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, leur exploitation, leur cession et leur apport ; - la constitution de toutes sociétés, françaises ou étrangères ; -la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises, ou autres, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, ou de toute autre manière ; - la réalisation de prestations et la reddition de services administratifs, juridiques, de gestion, comptables, financiers, commerciaux, techniques à l'ensemble des sociétés composant le groupe ; -en général, directement ou indirectement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières, immobilières, agricoles et minières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société..

Adresse : 17, avenue Gustave Eiffel, Parc Industriel de Chartres Gellainville, 28630 Gellainville.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Ajassociés Prise en la Personne de Maître Serge Preville 23 rue des Vieux Capucins 28000 Chartres avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selas Zanni & Associates Représentée par Maître Olivier Zanni 1 rue Gabriel Péri 28000 Chartres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.